

CONSEIL MUNICIPAL VERRUYES 30 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Présents : 6

Votants : 7

Courriel : verruyes@ccsudgatine.fr

Tel Mairie: 05/49/63/21/22

- L'An deux mille vingt et un, le trente décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VERRUYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, Mr CAILLET Patrick, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Mr CAILLET Patrick, Maire.
- Date de Convocation du Conseil Municipal : 25 décembre 2021.
- Présents : Mr CAILLET Patrick, Mr RUSSEIL William, Mme SERTILLANGES Natacha, Mme BONNAUD Fabienne, Mr AUNEAU Éric, Mme AVELINE Véronique.
- Absents : Mr MINETTE François, Mr HEITZLER Anthony, Mme FLEURY Ghislaine, Mme BIEN Michèle, Mr MIOT Valentin. Mme GAYCHET Virginie.
- Pouvoirs : Mme BIEN Michèle donne pouvoir à M. CAILLET Patrick.
- Secrétaire de Séance : Mr AUNEAU Éric

Dès le début de la séance, une élue indique qu'elle est cas contact du Covid-19, qu'elle ne peut siéger et qu'elle est contrainte de se retirer.

Le quorum de l'article L 2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'étant pas atteint Monsieur le Maire a levé la séance.

Compte-tenu de la nécessité de délibérer sur d'autres dossiers non-inscrits à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire a décidé de convoquer un conseil municipal en respectant les dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce conseil se réunira le 06 janvier 2022 à 20h00 à la Mairie.



Le Maire,
CAILLET Patrick

